



Foire aux questions famille/apprenant n°5 Continuité pédagogique

19 – Quid des stages programmés en fin d'année ?

Pour les élèves en première année de CAP et en première ou deuxième année de baccalauréat professionnel, le report des semaines qui n'auront pas été effectuées sera envisagé soit à la fin de l'année scolaire présente (si la situation sanitaire le permet), soit l'année suivante.

Pour des élèves en 2^{ème} année de CAP ou en terminale professionnelle (c'est-à-dire dans l'année d'obtention de leur diplôme) dont le report du stage (PFMP) n'est pas possible, à titre exceptionnel et dérogatoire, les PFMP sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les modalités d'évaluations des élèves seront précisées dès que possible.

Pour toutes les autres formations dans lequel le stage est inscrit au référentiel, les PFMP sont reportées jusqu'à nouvel ordre.

Par contre nous avons pris la décision d'annuler les stages pour les élèves de 1^{ère} STMG, 2^{nde} GT, 3^{ème} et 4^{ème}. Ne pourront bénéficier d'exception à cette décision que les élèves qui seront engagés dans un projet d'orientation en CFA pour la rentrée prochaine. Pendant les temps prévus en stages, les cours se dérouleront selon l'EDT habituel.

20 – Quid des vacances scolaires à venir ?

Le Ministre a rappelé qu'il était attaché à ce que le calendrier des prochaines vacances soit maintenu.

21 – Qu'en est-il des examens ?

Nous sommes en attente des décisions ministérielles pour tous les examens qu'ils soient en CCF ou en épreuve finale pour tous les niveaux.

22 – Les prélèvements pour la scolarité vont-ils être arrêtés ?

Les prélèvements vont se dérouler dans les mêmes conditions qu'avant la fermeture du Campus, hormis ceux concernant la restauration et l'internat. En effet, si les 2 derniers services font l'objet d'une absence de prestation en ce moment, les contributions des familles visent à couvrir les salaires spécifiques à notre caractère propre, le règlement des charges liées aux infrastructures et aux investissements en matériels ce qui est toujours d'actualité.

Pour autant si vous rencontrez des difficultés particulières, je vous invite à vous rapprocher de Madame Thuillier par mail à v.thuillier@lapro.org.

Nous restons à votre écoute.

Nous vous remercions pour votre confiance.

Caroline Guichon
Chef d'établissement